INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier du BHI No. S1/5014; S3/3030

LETTRE CIRCULAIRE 79/2011 6 décembre 2011

27ème SESSION REGULIERE DE L'ASSEMBLEE DE L'OMI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- La 27ème session de l'Assemblée de l'OMI s'est déroulée au siège de l'OMI, à Londres, du 21 au 30 novembre 2011. L'OHI y était représentée par le Vice-amiral Alexandros MARATOS et par M. Stephen SHIPMAN. Des discours de bienvenue ont été prononcés par M. Mitropoulos, Secrétaire général de l'OMI, par M. Mike Penning, sous-secrétaire d'Etat au ministère du transport du Royaume Uni, et par son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Georg Boomgaarden d'Allemagne, président sortant de la 26ème Assemblée. Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Eduardo Medina-Mora du Mexique a été élu président de la 27ème Assemblée. De nombreux officiels nationaux de haut rang (ministres, vice-ministres) des Etats membres de l'OMI étaient présents et se sont adressés à l'Assemblée en soulignant l'importance des travaux de l'OMI et le soutien de leurs pays.
- 2 L'Assemblée a créé deux comités chargés d'examiner :
 - 1) les questions administratives, juridico-légales et de coopération technique ; et
 - 2) les questions techniques.

Les questions relatives au Comité de la sécurité maritime (MSC) ont été examinées par le Comité 2. Les décisions et recommandations du Comité 2 ont ensuite été adoptées par l'Assemblée en plénière. Les rapports des 87ème, 88ème et 89ème sessions du Comité de la sécurité maritime ont été approuvés.

- L'Assemblée a adopté la résolution A.1051(27) relative au Document d'orientation du Service mondial d'information et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie. Cette résolution qui a été préparée par l'OMM, avec l'assistance du sous-comité SMAN de l'OHI, et approuvée par COMSAR15 et MSC89, vient compléter la résolution A.706(17) relative au Document d'orientation du Service mondial d'avertissements de navigation OMI/OHI.
- Le Secrétaire général de l'OMI, dans le cadre de son rapport à l'Assemblée sur le statut de la Convention de l'OMI, a de nouveau recommandé que les Etats membres de l'OMI qui ne sont pas membres de l'OHI, considèrent favorablement une adhésion à l'OHI. L'Assemblée a approuvé cette recommandation.
- L'Assemblée a approuvé la décision du Conseil de nommer M. Koji Sekimizu du Japon, actuellement directeur de la Division de la sécurité maritime de l'OMI, en tant que prochain Secrétaire général, pour un mandat de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2012. L'Assemblée a également adopté à l'unanimité une résolution afin de remercier le Secrétaire général sortant, M. Efthimios E. Mitropoulos de Grèce, pour ses fonctions de longue date au sein de l'OMI, et notamment pour les huit dernières années aux fonctions de Secrétaire général, et l'a nommé Secrétaire général honoraire à compter du 1^{er} janvier 2012.

6 L'amiral Maratos a profité des discussions tenues avec M. Koji Sekimizu pour l'inviter à se rendre au BHI en visite dès qu'il en aura l'occasion, dans le cadre de ses prochaines fonctions de Secrétaire général.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS

Président